

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°83

Magazine
d'information
du Conseil
départemental
de la Creuse

Janvier /
Février / Mars
2022



(DOSSIER) 07

2022, un budget tourné vers l'avenir

12

(SANTÉ)

Santé-vous bien !

14

(TERRITOIRES)

Vous aussi, adoptez
« L'Esprit Creuse »

16

(EMPLOI)

Ici, on fabrique
vos initiatives



www.creuse.fr

la CREUSE
e Département

(CLIC-CLAC)



Dans les derniers mètres avant la ligne d'arrivée



Une étape en musique avec Caiman Swing



Le Paris-Nice adopte « L'Esprit Creuse »



La course était à suivre aussi sur écran géant



Toute la ville était parée des couleurs du Paris-Nice



Mads Pedersen, vainqueur de l'étape au sprint



Retour sur l'organisation de cette étape avec L. Daulny, Maire de Dun-le-Palestel



Liberté, Égalité, Féminité en cette journée des droits des femmes

(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO
& DANS LE VISEUR)

04

(CREUSONS PLUS LOIN)

2022, un budget
tourné vers l'avenir

07

(LA QUESTION À CREUSER)

Retour
sur le sondage

11

(SANTÉ)

Santé-vous bien !

12

(TERRITOIRES)

Vous aussi, adoptez
« L'Esprit Creuse »

14

(EMPLOI)

- Ici, on fabrique vos initiatives
- Une seconde vie pour vos ordis
- Connectez-vous avec votre conseiller numérique !

16

(CULTURE)

- Mon premier livre 2022 est...
- Arrêt sur image

18

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune des groupes

19

EDITO



Après deux années de crise sanitaire, c'est désormais un conflit qui éclate aux portes de l'Europe, bouleversant les contextes géopolitiques et économiques, et nous rappelant combien la volonté des Nations à maintenir la paix repose sur un équilibre fragile.

Dès les premiers jours de ce conflit, un formidable élan de solidarité s'est amorcé avec l'Ukraine. Ce sont des milliers de victimes et de familles en fuite auxquelles nous avons apporté, collectivement, notre aide. Creusoises, Creusois, vous vous êtes mobilisés et je tiens, ici, à vous en remercier chaleureusement.

Nous savons que cette crise a, et aura encore, des répercussions sur l'activité économique, avec notamment l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières impactant les coûts de production comme notre pouvoir d'achat.

Agir en faveur de l'emploi et du maintien des services de proximité sont, plus que jamais, des priorités. C'est en ce sens que notre Assemblée départementale a voté, le 11 février dernier, son Budget Primitif 2022, à un niveau historiquement haut de 277,35 M€. Vous en découvrirez les grandes orientations dans le dossier de ce numéro : doublement du budget travaux dans les collèges, augmentation des moyens dédiés à nos pompiers, ... Nous avons également souhaité maintenir, et même conforter, les moyens nécessaires à l'entretien d'un réseau routier structurant, aux actions de déploiement de la fibre optique, ... Autant d'investissements indispensables pour faire de la Creuse, un territoire où il fait bon vivre - un territoire attractif.

L'avenir dépend, en effet, de notre capacité à assurer les conditions favorables au maintien de notre population, mais également à attirer de nouveaux actifs, tant dans le domaine de la santé (Plan santé : Dites 23) que, plus largement.

Au-delà de notre nécessaire solidarité vis-à-vis de nos aînés, la Creuse se doit de tout mettre en œuvre pour inciter nos jeunes à rester ou revenir vivre dans notre département, tout en attirant et en facilitant les conditions d'installation de nouvelles forces vives.

L'augmentation des transactions immobilières prouve que notre département devient « tendance ». Surfant sur cette vague, la Creuse lance sa marque de territoire. Je vous invite à la découvrir et à vous en emparer. Soyez fiers d'être Creusois, revendiquez-le et adoptez « L'Esprit Creuse » !

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ →



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.



RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER

Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT

Crédits photos / illustrations : CD23, ALEX OVERTON,
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES / I-STOCK

Maquette / mise en page Magazine
et Supplément : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : LA POSTE

Tirage : 62 500 exemplaires



Papier 100%
recyclé

(DANS LE RÉTRO)

VIE COLLÉGIENNE

Le collège de Crocq emménage à Giat

Fermé le 8 octobre dernier pour cause de désordres structurels, le collège de Crocq, après avoir été accueilli au centre de colonie de vacances, est désormais installé au sein de l'ancien collège privé de Giat (63).



Octobre dernier, suite à des études menées dans le cadre de la réalisation de travaux de mise en accessibilité au collège de Crocq, des désordres structurels sont révélés sur le 1^{er} étage du bâtiment. Afin de ne faire prendre aucun risque aux enfants, agents, enseignants et

équipes pédagogiques, l'établissement est immédiatement fermé.

Grâce à la mobilisation de tous, dès la rentrée de Toussaint, le collège s'installe dans les locaux de la colonie de vacances situés à quelques centaines de mètres du collège. Une situation temporaire puisqu'il avait été convenu avec les Œuvres du Loiret, propriétaire du site, de libérer les lieux à la fin des vacances d'hiver.

Deux hypothèses sont alors étudiées concernant l'accueil des élèves dès le 28 février : le LMB de Felletin ou l'ancien collège privé de Giat (fermé depuis juillet 2021), en considérant les temps de trajet des enfants, les

conditions d'enseignement, l'organisation, etc.

Suite à une concertation étroite entre l'Education Nationale, le Rectorat, la Région (sur la partie transports), les parents, les élus locaux (communes de Creuse et du Puy-de-Dôme concernées), et après plusieurs échanges en visioconférence et une visite sur site, la solution de Giat apparaît unanimement comme la plus pertinente.

Depuis la rentrée d'hiver, le collège de Crocq est donc installé à Giat, dans l'attente d'expertises complémentaires à conduire sur le bâtiment et la réalisation éventuelle de travaux de renforcement.

CULTURE

L'amour au cœur des Nuits de la lecture



Pour cette 6^{ème} édition des Nuits de la lecture, les Archives départementales, en collaboration

avec la Bibliothèque départementale, participaient aux Nuits de la lecture. Le 23 janvier dernier, une cinquantaine de personnes ont assisté aux lectures théâtralisées sur le thème « Aimons toujours, aimons encore », par le groupe Partage de lectures. Des textes de Victor Hugo, Romain Gary ou encore Stendhal, que les internautes ont également pu écouter, puisque l'événement était retransmis en direct, sur le site des Archives.

SANTÉ

La PMI vaccine les petits

Depuis le 4 janvier, le service de PMI et des Actions de santé du Département, s'est engagé, à la demande de l'Agence Régionale de Santé, dans la vaccination COVID des 5-11 ans. Cette tranche d'âge concerne environ 5 000 enfants en Creuse. En l'espace d'un mois, 200 enfants ont été accueillis en rendez-vous au sein de la PMI.

(DANS LE RÉTRO)

ENVIRONNEMENT

Et de trois rivières sauvages



En 2016, la Gioune et le Pic, deux rivières situées au sud du département, recevaient le label « Site Rivières sauvages », label créé en 2014 par l'association European Rivers Network France et porté aujourd'hui par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages (ARRS). Véritable outil de valorisation et de protection au service des gestionnaires des rivières, ce label est décerné pour

5 ans, et reconnaît officiellement l'excellente qualité de l'eau et l'exceptionnelle biodiversité de ces sites. Pour obtenir ce label, les cours d'eau sont évalués selon 47 critères, dont 12 sont éliminatoires, et doivent obtenir une note d'au moins 70 sur 100. En fin d'année dernière, un audit a été mené par AFNOR Certification, dans le cadre de la reconduction du label pour les deux rivières, mais aussi, pour proposer une nouvelle candidature, celle du Cubaynes, un affluent de la Gioune. Un avis favorable a été donné, puisque le label a été reconduit pour 5 ans pour la Gioune et le Pic, et étendu au Cubaynes, en janvier dernier. Aujourd'hui, en France, 30 rivières sont labellisées « Site Rivières Sauvages », dont trois se trouvent en Creuse.

SPORT

Sur la route du Paris-Nice



Pour sa 80^{ème} édition, le Paris-Nice a fait étape en Creuse !
La célèbre course au soleil

s'est arrêtée à Dun-le-Palestel, le 8 mars, pour l'arrivée de la troisième étape.

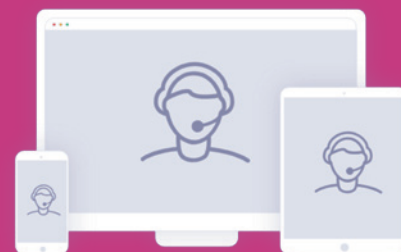
Petite sœur du Tour de France, le Paris-Nice est une vitrine du cyclisme français.

L'arrivée de cette course en terre creusoise marque l'un des temps forts de l'année du vélo, et a permis de mettre en lumière notre territoire.

> voir la page « CLIC CLAC » p.2

HANDICAP

Le Département accessible



Depuis fin 2021, l'accueil téléphonique de la MDPH et du Conseil départemental ainsi que l'accueil physique de la MDPH sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Grâce à la plateforme ElioZ, les personnes concernées peuvent contacter les services de la MDPH et du Conseil départemental facilement et gratuitement. Ce service est simple d'utilisation et permet une traduction simultanée en Langue des Signes Française (LSF), en Transcription en Temps Réel de la Parole (TTRP), ou en Langue Française Parlée Complétée (LFPC).

Pour en savoir plus et trouver les liens de connexion, rendez-vous sur creuse.fr.

(DANS LE VISEUR)

LECTURE

Les Mômes se mettent à la page



Privé de l'édition 2021 en raison du contexte sanitaire, le festival Mômes à la Page vous donne rendez-vous le 25 juin prochain à Sainte-Feyre. **Au programme** : des rencontres avec des auteurs, des activités manuelles mais aussi et surtout, de belles découvertes.

Et pour vous mettre en appétit, l'équipe jeunesse du Service de la Lecture Publique – Bibliothèque départementale – vous a concocté une série de vidéos, pour découvrir entre autres, les auteurs présents pour cette nouvelle édition.

RENDEZ-VOUS SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU DÉPARTEMENT,
OU FLASHEZ CE QR CODE > + D'INFOS : BIBLIO.CREUSE.FR

EXPOSITION

« Une famille juive, les Wolf »



Archives départementales vous invitent sur les traces des Wolf, famille juive pendant la Seconde Guerre Mondiale, à travers une exposition réalisée par quatre enseignants et leurs élèves du lycée les Bourdonnières de Nantes, en partenariat avec le Mémorial de la Shoah. L'occasion de s'immerger dans le quotidien de cette famille dans la France de la Seconde Guerre Mondiale.

Infos pratiques : Exposition « Une famille juive, les Wolf » - Archives départementales de la Creuse - **du 7 février au 20 mai 2022** - du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h00 et le vendredi, de 8h30 à 16h00.

Visites guidées de groupes possibles (renseignements au 05 44 30 26 50).

De Baden Baden au camp de Gurs, en passant par Lourdes, Aulus-les-Bains et Linard, les

SPECTACLES



Coquelicontes

A VOS AGENDAS !

LE FESTIVAL

COQUELICONTES REVIENT

DU 17 AU 29 MAI 2022.

DE NOMBREUX SPECTACLES VOUS ATTENDENT PARTOUT

EN CREUSE.

TOUTES LES INFORMATIONS

SERONT À RETROUVER

SUR LE SITE

BIBLIO.CREUSE.FR

(CREUSONS PLUS LOIN)

2022, un budget tourné vers l'avenir

Malgré un contexte contraignant et empreint d'incertitudes, les élus du Conseil départemental ont voté un Budget Primitif 2022 de 277,35 M€, un budget résolument tourné vers l'avenir.

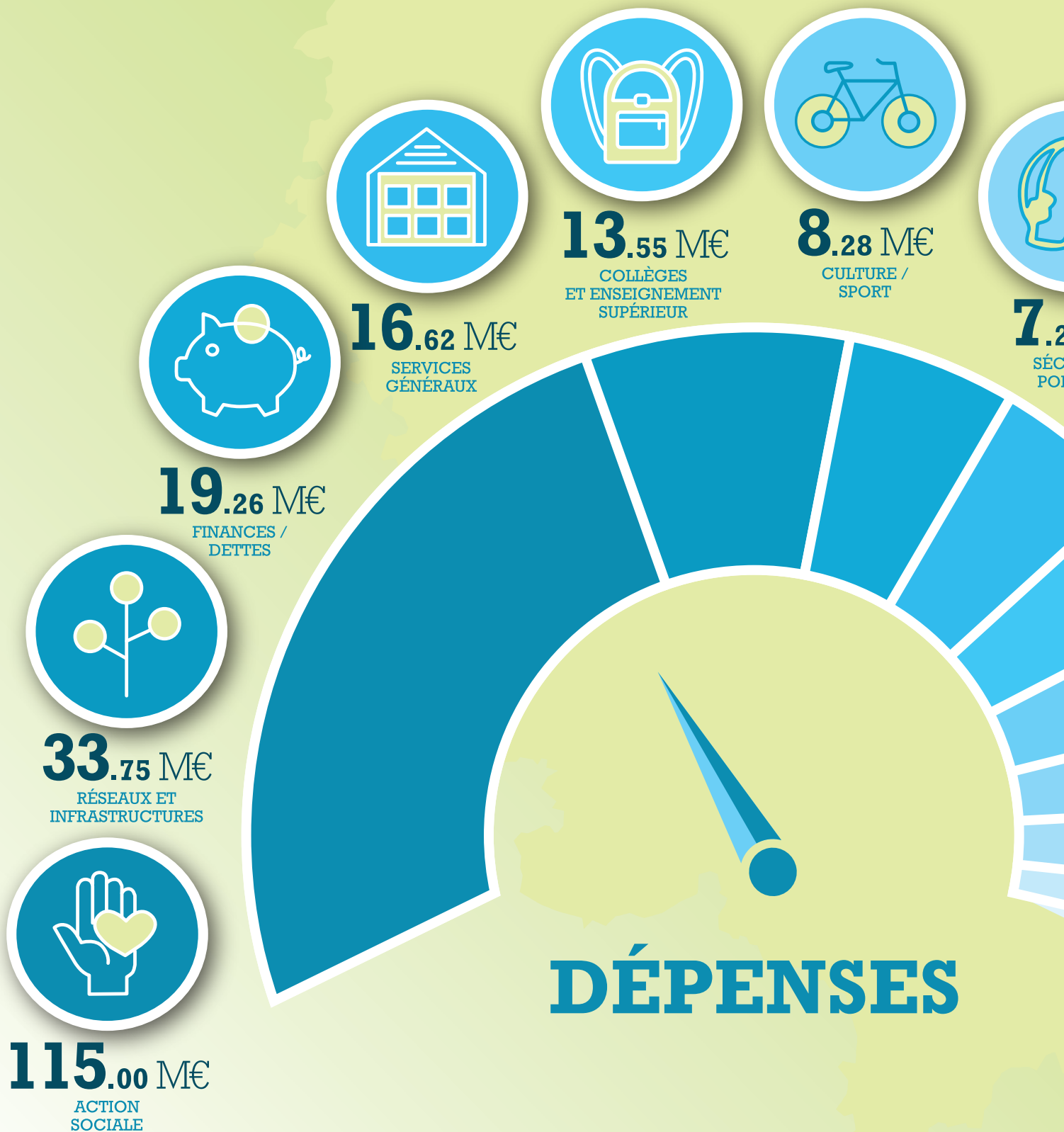


“ Le Budget Primitif 2022 traduit notre volonté d’accompagner les Creusois dans une dynamique vertueuse de développement territorial et de construire un département résilient, solidaire et attractif. ”

Franck FOULON
3^{ème} Vice-Président en charge
de la modernisation de l’action publique,
des finances et des bâtiments

Un budget pour garantir une sociale et territoriale

Avec un Budget Primitif de 277,35 M€, le Conseil départemental entend faire d'un territoire au cœur des solidarités, à vivre, tourné vers l'avenir et performant.



solidarité

de la Creuse,



22 M€
SÉCURITÉ /
POMPIERS



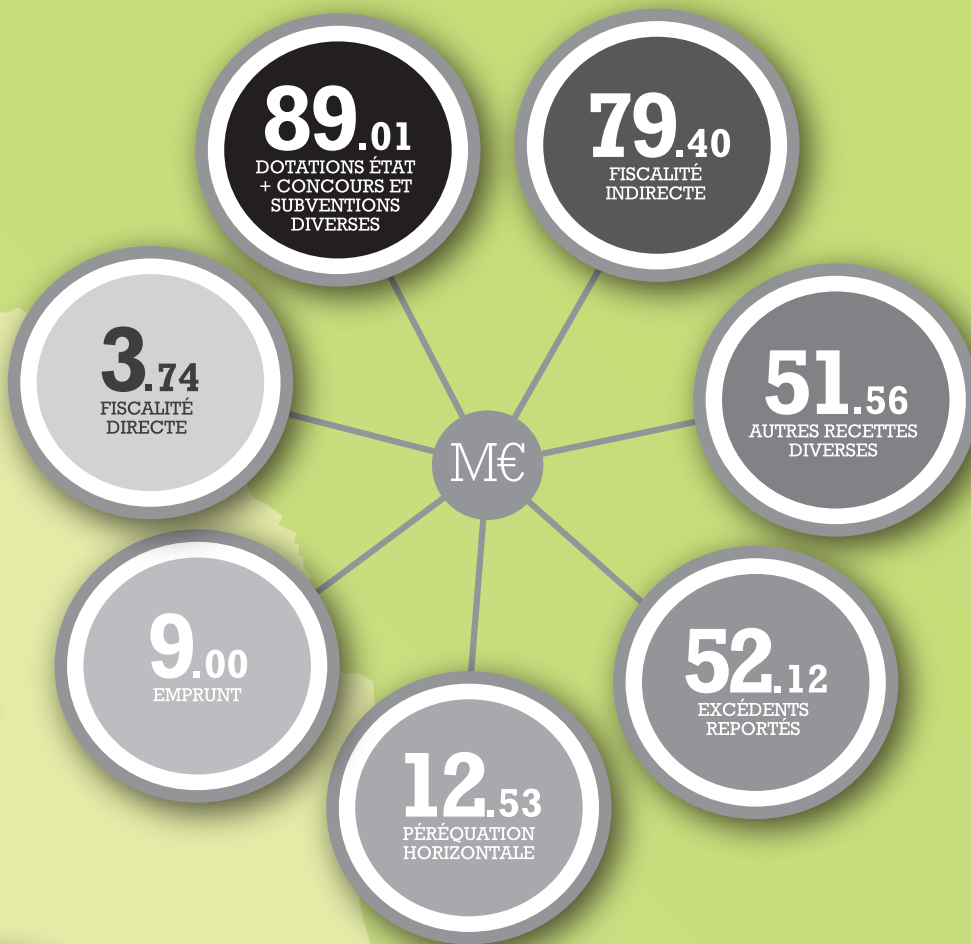
5.66 M€
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



3.97 M€
DOTATION TRANSFERT
TRANSPORTS



2.05 M€
AMÉNAGEMENT /
ENVIRONNEMENT



RECETTES

M€

Au cœur des solidarités

Compétence obligatoire, l'action sociale pèse pour plus de 41% du budget total de la collectivité. Le montant des Allocations Individuelles de Solidarités (RSA, APA et PCH) représentent 55,16 M€ en 2022 contre 49,98 M€ en 2021, notamment en raison de la revalorisation des rémunérations des services d'aide à domicile qui fait passer les dépenses relatives à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie de 31 M€ en 2021 à 35 M€ en 2022. Côté solidarité territoriale, le Département poursuivra son accompagnement, au travers des contrats Boost', auprès des intercommunalités et des communes, pour la réalisation de leurs projets en faveur des Creusois : création d'espace culturel ou de maison de santé, réhabilitation de cinéma, réfection de cour d'école, aménagement de bourg ou de tiers-lieu, ... Des crédits sont inscrits à hauteur de 875 000 € pour les contrats Boost'Ter (en faveur des intercommunalités) et de 1,16 M€ pour les contrats Boost'Comm'Une (en faveur des communes).

Un territoire à vivre

Afin de conforter les moyens dédiés à nos pompiers et garantir une qualité des services de secours sur tout le territoire, le Département a fait le choix d'augmenter sa participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours de 300 000 €, passant ainsi de 6,9 M€ en 2021 à 7,2 M€ cette année.

Un territoire à vivre, c'est aussi un territoire qui offre une diversité d'activités et d'événements culturels et sportifs. En ce sens, 4,02 M€ seront mobilisés pour

l'organisation d'événements, pour le fonctionnement des structures d'animation culturelle

(Cité Internationale de la Tapisserie, Conservatoire départemental, Scène Nationale, Guérétoise de spectacle, Centre Culturel Yves Furet, ...)

et structures sportives (Comités départementaux) ou encore pour le soutien aux sportifs de haut niveau.

Enfin, 1,15 M€ seront consacrés au tourisme dont 850 000 € de subvention à Creuse Tourisme pour la promotion de la destination Creuse.

EN CHIFFRES

BUDGET TOTAL
277 355 860 €

dont

57 862 293 €

En investissement

219 493 567 €

En fonctionnement

Un département tourné vers l'avenir

L'avenir, ce sont nos jeunes. Le Département double ainsi son budget dédié aux travaux dans les collèges pour atteindre 4,3 M€. Il s'agira notamment de poursuivre la mise en accessibilité des établissements et d'engager des travaux de rénovation énergétique comme à Dun-le-Palestel, de renforcement de structure à Crocq, de réhabilitation de l'internat à Felletin, ou encore de rénovation du pôle sciences à Martin Nadaud (Guéret).

L'avenir, c'est aussi offrir un réseau routier structurant, facilitant les déplacements tout en assurant la sécurité des usagers. 10 M€ sont ainsi inscrits en investissement pour la réalisation de travaux routiers.

Enfin, l'avenir, ce sera d'accueillir de nouvelles populations dans notre département. Et pour rendre la Creuse attractive, et en faire une terre d'accueil, le Département, aux côtés de nombreux partenaires, lance en 2022, une marque de territoire : L'Esprit Creuse (*lire p. 14-15*). 420 000 € seront mobilisés pour des actions de marketing territorial et d'accueil de professionnels de santé.

> Retour sur le sondage

Dans le dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis, au sujet du nouveau format de votre magazine. Vous avez été plus d'une centaine à nous répondre. Nous vous remercions de votre participation, et vous laissons découvrir les résultats.

Recevez-vous bien, à chaque parution, votre magazine ?

> OUI : **92%** > NON : **8%**

Comment lisez-vous le magazine ?

> Le lisent entièrement : **65,2%**

> Le feuilletent : **8%**

> Lisent quelques articles : **32,1%**

> Ne le lisent pas : **0,9%**

Parmi ceux qui ne le lisent pas :

> N'ont pas le temps : **23,1%**

> Ne sont pas intéressés : **14,4%**

> Ont coché « autre » : **61,1%**

Pourquoi lisez-vous le magazine ?

Plusieurs cases cochées

> Pour s'informer : **86,6%**

> Pour mieux connaître le Conseil départemental : **43,8%**

> Par curiosité : **30,4%**

> Parce qu'ils le reçoivent gratuitement : **14,3%**

Quelles rubriques lisez-vous ?

Les trois rubriques les plus lues sont :

> **N°1** : Les rubriques thématiques*

> **N°2** : Ex aequo Le Dossier et Dans le Viseur

* RUBRIQUES

Vous avez été nombreux à nous suggérer de nouvelles rubriques. Plusieurs d'entre vous nous ont proposé de mettre en avant des faits d'archives. Ainsi, vous trouverez, en page 18, une photographie prise en Creuse dont nous vous invitons à deviner la date et le lieu de la prise de vue.

Toutes vos suggestions ont été conservées, et nous serviront à faire évoluer votre magazine.

Etes-vous satisfait de « #23 La Creuse » ?

Moyenne sur 10

| **8,6** | Magazine agréable et format pratique

| **8,9** | Taille et police des textes lisibles

| **8,6** | Les illustrations et infographies sont compréhensibles

| **8,3** | Bon équilibre entre le texte et les photos

| **8,7** | Magazine bien écrit, facile à comprendre

| **8,5** | Magazine informatif

| **8,2** | Les sujets sont intéressants

| **8,0** | Eclaire sur les compétences et missions du Conseil départemental

Appréciez-vous les suppléments du magazine (type « Calendrier des Rendez-vous Nature ») ?

> OUI : **91,1%** > NON : **8,9%**

Saviez-vous que le magazine est également disponible en ligne sur www.creuse.fr ?

> OUI : **33,9%** > NON : **66,1%**

Certains nous ont demandé de mentionner les manifestations qui se tiennent sur le territoire. Compte tenu de la périodicité (3 numéros par an), du nombre de pages (20), et du nombre de manifestations organisées sur le département, nous ne sommes pas en mesure de fournir, pour chaque numéro, une liste exhaustive.

Et les gagnants sont...

Un kit « La Creuse Le Département » était offert aux vingt premières réponses.

Les plus rapides ont été : Mme Camille GUY, Mme Emilie COUTURIER, M. Marcel CATHY, M. Claude MIGNATON, M. Julien DAVID, M. Gérard LALBAT, Mme Elisabeth RIEUX, M. Jean-Pierre CHAMBRAUD, M. Jean-Claude VERRIER, Mme Thérèse PARROT, Mme Christine THIEBOT, M. Jean-Claude BAUDRY, Mme Annette MALTERRE, Mme Marie-Christine MANCEAU, Mme Corinne BONNAUD, Mme Elizabeth JANICOT, M. Cyrille RIGAUD, M. Mayeul RENNETAU, Mme Carole BEUZE et M. René TISSIER.



« Loin de subir la situation des

déserts médicaux, le Conseil départemental s'engage, au travers de plusieurs dispositifs, pour séduire et convaincre les futurs ou actuels praticiens de venir s'installer en Creuse. »

Laurence CHEVREUX
9^{ème} Vice-Présidente en charge
de l'enfance, de la famille
et de la santé

Santé-vous bien !

Plan Santé, Box Santé, campagne de communication ciblée,... le Département déploie de nombreuses actions et mobilise les soutiens ad hoc pour attirer de nouveaux professionnels de santé.

Plan Santé

Depuis 2020, « Dites... 23 ! », c'est le Plan Santé du Conseil départemental en faveur des professionnels de santé, pour accompagner leur installation en Creuse ou conforter leur activité.

Il s'agit, à travers tout un panel d'aides, de :

- convaincre les médecins ou étudiants en médecine, dentaire, kinésithérapie, orthoptie, orthophonie ou encore sage-femme, de venir exercer en Creuse,
- aider les professionnels déjà en activité (notamment infirmiers libéraux) à se former à de nouvelles pratiques afin de pallier le manque de médecins généralistes,
- favoriser le développement de l'esanté en soutenant l'acquisition d'équipements de télémédecine pour les pro-

fessionnels ou les collectivités locales, • accompagner les collectivités locales dans leur projet de maison ou centre de santé.

En 2 ans, 23 demandes d'aides financières ont été accordées pour un total de 94 200 € dont :

- 15 demandes d'aides aux études,
- 6 demandes d'aides à la formation,
- 2 demandes d'aides à l'investissement matériel.

Depuis fin 2021, il est possible de faire sa demande d'aide en ligne depuis le site **creuse.fr**, en cliquant sur l'onglet « contact » dans la barre de menu.

Box Santé 23

Pour les professionnels de santé tentés par la Creuse, le Conseil départemental propose de venir découvrir le territoire au cours d'un séjour immersif, avant



de franchir le pas de l'installation.

Au programme :

- des rencontres avec des professionnels de santé (pour un éventuel remplacement ou une future collaboration),
- la découverte des services et infrastructures indispensables à la vie quotidienne (logements, établissements scolaires, associations sportives et culturelles, possibilité d'emplois pour le/la conjoint(e),...),
- des visites afin de découvrir le territoire.

De quoi se faire une idée de « l'Esprit Creuse », avant de l'adopter ! (cf. p.14-15)

Un site « conciergerie numérique » dédié

Dans votre dernier numéro du magazine La Creuse, nous vous parlions du lancement du site internet en mode « conciergerie » : esprit-creuse.fr. Depuis quelques semaines, ce site, dédié aux nouveaux arrivants, est ouvert ! Et comme annoncé, il comporte un volet

spécifique pour les professionnels de santé où l'ensemble des dispositifs facilitant leur installation y est recensé. Il est également possible, depuis ce site, de faire sa demande d'aide en ligne dans le cadre du Plan Santé.

Une Maison des Internes à Gouzon

Il est parfois compliqué de se loger, le temps d'un stage, en Creuse. C'est pourquoi, la commune de Gouzon va réhabiliter un logement communal afin de créer une Maison des Internes. Un projet qui répond à de nombreux objectifs :

- Rompre l'isolement en proposant un logement en colocation,
- Proposer une solution d'hébergement peu coûteuse,
- Avoir un lieu de résidence central (Gouzon dispose d'une situation géographique idéale) qui permette de réaliser plusieurs stages sur des sites différents partout sur le territoire.

Le Département apportera son soutien aux étudiants accueillis dans ce logement via le volet « aide à l'hébergement » du Plan Santé.



LA CREUSE, « THE PLACE TOUBIB » ?

Et si la Creuse était « The place to be » (l'endroit où il faut être) pour les Toubib, ou autrement dit « The Place Toubib » ? C'est le message porté par la Mutualité Française Limousine, auquel s'est associé le Conseil départemental, dans le cadre d'une campagne de communication lancée il y a quelques jours, à l'échelle nationale, auprès des médecins généralistes.

Cette campagne se décline en plusieurs volets : diffusion d'un encart publicitaire dans la presse spécialisée (Le Quotidien du Médecin, Le Généraliste, What's up Doc ?, etc.), mise en ligne d'un site internet dédié www.theplacetoubib.fr, envoi aux médecins généralistes de 37 départements métropolitains (hors départements limitrophes et en tension) d'un courrier de la Présidente du Département, accompagné d'une plaquette d'informations les invitant à venir découvrir la Creuse et à s'y installer, organisation d'un Webinaire avec Marine Lorphelin (Miss France 2013, interne et future médecin généraliste),...

La campagne s'étalera jusqu'en juin.

Vous aussi, adoptez « L'Esprit Creuse »



Engagé dans une démarche de marketing territorial, le Conseil départemental, aux côtés de nombreux partenaires, lance la marque de territoire : « L'Esprit Creuse », dans l'objectif de fédérer les Creusois autour d'une identité commune pour attirer de nouveaux habitants.

Sortir de l'image de la ruralité où rien ne se passe pour, au contraire, valoriser chaque m² creusois, tel est le sens de la marque « L'Esprit Creuse ». Une marque fédératrice, construite autour d'un discours positif qui valorise la réussite et communique sur les points forts du territoire. Et des points forts il y en a, à commencer par un réel attachement des Creusois à leur département, ou encore une qualité de vie, que certains nous envient.

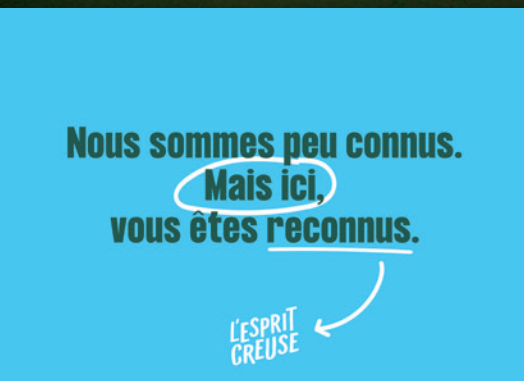
Un peu d'histoire...

En 2018, le Plan Particulier pour la Creuse (PPC) déclinait un ensemble d'actions en faveur du développement du département. Parmi elles, celle d'une campagne de marketing territorial, financée par l'Etat, mais pilotée par le Conseil départemental. Son objectif : attirer de nouvelles populations en Creuse. Un appel à projets est alors lancé et retient l'Agence Bastille.

Commence alors, en 2020, un travail partenarial avec les

acteurs du territoire, sur l'attractivité du département. Un questionnaire est réalisé pour en connaître les forces et faiblesses. Ce questionnaire est renforcé à l'été 2020 par des échanges sur le terrain, avec des élus, professionnels des secteurs économique, médical, touristique ou encore culturel. A l'issue de cette visite, des groupes de travail sont créés pour définir un axe fort qui servira à construire la campagne de marketing. Les membres du comité de pilotage (élus, professionnels des secteurs économique, médical, associatif, agricole ou encore touristique) définissent l'axe : « Un territoire qui connecte et vous reconnecte à ce qui compte vraiment ».

Des travaux permettent au comité de pilotage de définir l'identité visuelle derrière laquelle tous les Creusois pourront se retrouver. Au printemps 2021, l'Agence Bastille soumet comme nom de marque « L'Esprit Creuse » qui est validé. Le 29 novembre dernier, à la Cité de la Tapisserie, l'Agence Bastille restitue son travail, devant l'ensemble des partenaires. « L'Esprit Creuse » est définitivement adopté.



Mais pourquoi « L'Esprit Creuse » ?

L'esprit, c'est un style distinctif, une manière d'être particulière, à laquelle on adhère parce qu'on s'y reconnaît. L'esprit, c'est ce qui caractérise un lieu et aussi ce qui le valorise. « L'Esprit Creuse », c'est donc à la fois :

- Ce qui rend la Creuse unique
- Ce qui fait que les Creusois sont fiers d'appartenir à leur territoire
- Ce qui donne envie aux personnes extérieures de venir vivre dans notre département

Alors vous aussi, adoptez « L'Esprit Creuse » !

« L'Esprit Creuse », la nouvelle identité du Conseil départemental ?

Bien que portée par le Conseil départemental, « L'Esprit Creuse » est avant tout une démarche collective. Comme indiqué précédemment, il s'agit d'une action de marketing territorial, financée par l'Etat, mais pilotée par le Conseil départemental et conduite en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire. Nous sommes ici dans le cadre d'une communication d'attractivité qui relève d'une démarche commune. Elle valorise, en ce sens, les atouts de la Creuse et ce qui en fait sa spécificité. Elle incarne une action col-

lective au bénéfice du développement et de l'attractivité du territoire. Ainsi, « L'Esprit Creuse » est bien la marque de tout le département.

La signification du logo

Derrière chaque détail d'un logo se cachent des choix. Rien n'est laissé au hasard. Pour « L'Esprit Creuse », c'est :

- La typographie en mouvement qui joue sur les perspectives pour un « Esprit Creuse » affirmé.
- Le tracé manuel qui symbolise l'aventure humaine.
- La couleur vert foncé qui met en avant les notions de bien-être, d'équilibre de vie, de retour aux sources, de tourisme vert et de nature.

REVENDIQUEZ VOTRE « ESPRIT CREUSE » !

Vous êtes Creusois et fier de l'être ? Alors revendiquez-le !

Dans ce nouveau magazine, vous trouverez un autocollant « L'Esprit Creuse ». A vous de vous en emparer pour devenir les premiers ambassadeurs de cette marque territoriale ! Alors, pourquoi ne pas l'afficher sur votre voiture, pour véhiculer votre fierté d'appartenance !



(EMPLOI)

**POUR
EN SAVOIR
PLUS**

Vous êtes chef d'entreprise ? Vous avez un projet ? Le principe de la Coopérative d'Activité et d'Emploi vous intéresse ?

Contactez l'Elan :
contact@lelan23.fr ou
rendez-vous sur le site
www.lelan23.fr



“ Les
projets
initiés
par

*la FAI23 sous
le prisme de l'in-
sertion s'inscrivent
pleinement dans
le cadre du retour
à l'emploi porté
par le Département,
tout en répondant
aux besoins des
usagers de notre
territoire. ”*

Patrice MORANÇAIS

1^{er} Vice-Président en charge
du retour à l'emploi, de l'insertion
et du logement

Ici, on fabrique vos initiatives

Depuis plusieurs années, la Fabrique à Initiatives 23 répond aux besoins du territoire en développant des projets, avec le soutien du Conseil départemental, dans le cadre du Plan Territorial Insertion et du Fonds Social Européen.



La Fabrique à Initiatives 23 (FAI), portée par France Active Nouvelle-Aquitaine, investit les champs de l'inclusion, de l'insertion par l'activité économique mais aussi de l'environnement et de l'économie circulaire.

Unique en Limousin, cette structure repose sur un fonctionnement original : partir des besoins du territoire identifiés via le réseau des partenaires (communes, intercommunalités, représentants des entreprises, etc.) et des Tiers-Lieux pour aller vers des porteurs de projets selon un processus en 4 étapes :

1. Détecter les besoins du territoire
 2. Concevoir des solutions innovantes et pérennes
 3. Trouver le porteur de projet ou construire une structure collective porteuse
 4. Accompagner le porteur de projet jusqu'à la mise en place de l'activité
- De la FAI, ont déjà émergé plusieurs

projets parmi lesquels Revatec (évoqué dans le précédent numéro de votre magazine) qui donne une seconde vie aux aides techniques à l'autonomie et dispositifs médicaux (lits médicalisés, cannes, fauteuils roulants,...) en les reconditionnant, et plus récemment, l'Elan, Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs creusoise. L'Elan, au statut de Coopérative d'Activité et d'Emploi, offre la possibilité à un entrepreneur de développer sa propre activité dans un cadre salarial et coopératif, et de bénéficier de la mutualisation des tâches administratives qui incombent à une entreprise (comptabilité, gestion, trésorerie,...) lui permettant ainsi de se consacrer à 100% à son activité. Mais l'Elan, ce sont aussi des espaces de coopération, des compétences internes et des outils partagés ainsi qu'une présence sur tout le territoire au travers des Tiers-Lieux grâce à un partenariat avec le réseau TELA.



Une seconde vie pour vos ordis

Au sein du chantier d'insertion Co'Ordi, les personnes en difficulté retrouvent une formation et un emploi, et redonnent vie à nos vieux ordis.

Co'Ordi, c'est avant tout un chantier d'insertion informatique, porté par le Comité d'Accueil Creusois et accompagné par le Département, qui propose à des personnes éloignées de l'emploi, un travail ainsi qu'une formation et un accompagnement social, afin de faciliter leur intégration dans le monde professionnel.

Mais Co'Ordi, c'est aussi une véritable micro-entreprise qui collecte des ordinateurs usagés pour leur donner une seconde vie. Un processus en 3 étapes :

- La récupération de matériel informatique obsolète donné par les collectivités, entreprises et particuliers.
- La remise en état du matériel par les salariés en insertion, sous la responsabilité d'encadrants expérimentés. Systèmes d'exploitation et logiciels

récents sont installés de façon à pouvoir utiliser l'ordinateur de la meilleure des façons.

- La redistribution du matériel reconditionné, avec une installation directement chez les bénéficiaires. Une formation personnalisée de prise en main de l'ordinateur est également proposée.

Vous possédez un ordinateur dont vous ne vous servez plus ? Donnez-le à Co'Ordi ! Vous ferez ainsi un choix éco-responsable, participerez au maintien de postes et à la création d'emplois en Creuse et permettrez à quelqu'un, sur le territoire, d'accéder à un outil, à moindre coût, pour réaliser des démarches en ligne, accéder à la formation et aux offres d'emploi,...

Pour tout don ou obtenir des informations, contactez Co'Ordi au 06 72 25 25 15 – caccoordi2@gmail.com

TOUJOURS PLUS DE CREUSOIS CONNECTÉS



On dénombre plus de 35 000 personnes en situation d'illectronisme en Creuse, c'est-à-dire qui ne possèdent pas les connaissances nécessaires à l'utilisation des outils électroniques.

Le Conseil départemental et l'ensemble des acteurs du numérique se sont fixés comme objectif d'en former environ la moitié d'ici à juillet 2023.*

Ainsi, des ateliers sont organisés régulièrement, depuis plusieurs mois, dans les communes et les tiers-lieux ou structures engagés dans une démarche d'accompagnement à l'apprentissage numérique. Au 31 janvier 2022, près de 1 000 personnes ont d'ores et déjà pu en bénéficier.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie ou de l'un des lieux dédiés (cf. ci-dessous).

**La FOL, La Quincaillerie, La Palette, Centre Agora, Clé de contact, MJC de La Souterraine, La Maison d'à Côté, La Maison d'Icelle, le Chai, le FJT d'Aubusson, Les Ateliers de la Mine, Zenumeric, La Toile, AGIR, Le Café de l'Espace, Le Club Sympatic, 9 Conseillers Numériques du Département, 1 Conseiller Numérique sur la ville d'Aubusson et 1 Conseiller Numérique auprès de CAP EMPLOI.*

(PAGE CULTURE)

Mon premier livre 2022 est...



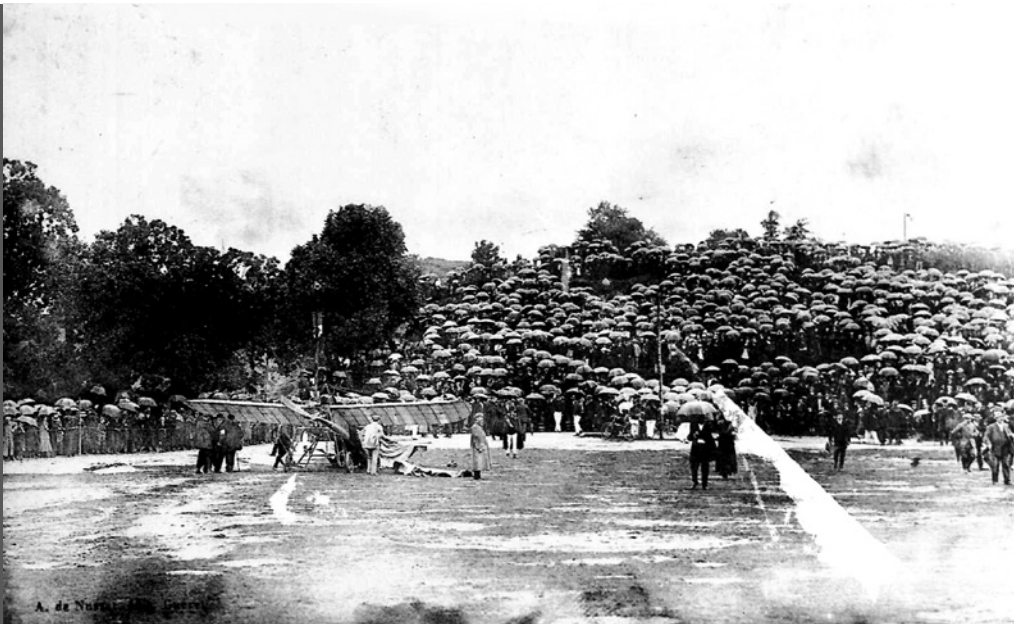
Bonne nuit mon chaton, de Vincent Bourgeau et Cédric Ramadier a été élu pour être distribué dans les foyers creusois cette année. Chaque année, le Département de la Creuse, via la Bibliothèque départementale (Service de la Lecture Publique), offre à chaque bébé, né ou adopté en Creuse, un livre dans le cadre de son opération « Mon premier livre » (opération labellisée Premières Pages et soutenue par le Ministère de la Culture).

Après vote dans 13 bibliothèques, au Service de la Lecture Publique, à la PMI et à l'accueil du Conseil départemental, **Bonne nuit mon chaton**, a remporté les suffrages avec 39% des votes.

A propos du livre : Tous les parents aiment donner des surnoms à leur petit. Mon biquet, mon poulet, mon chaton, mon canard... des petits noms tout doux d'animaux fusent à tout moment de la journée ! Mais bien sûr, tous les enfants se reconnaissent même quand on les appelle mon lapin ou ma grenouille !

ARRÊT sur IMAGE

Savez-vous où a été prise cette photo et en quelle année ?



© Archives départementales de la Creuse (48FI_900)

Réponse : La photo a été prise à Guéret, à l'aérodrome de Pomeil, lors de la clôture de la Fête de la Trinité, les 11 et 12 juin 1911. La veille, le journal l'Echo de la Creuse publiait dans ses colonnes : « Aujourd'hui, samedi, arriveront par la voie des airs le marquis de Romance, pilote breveté, et Janoir, de la maison Bonnet-Labranche. Le succès des fêtes est donc assuré. Espérons que le beau temps sera de la partie ». Visiblement, le journaliste a manqué de clairvoyance, en témoigne la présence de nombreux parapluies.

(LIBRE EXPRESSION)

GRUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

En 2022, place à l'avenir !



En ce début 2022, la situation financière du Département se traduit par un budget à la hausse et une épargne plus importante, deux indicateurs essentiels pour pouvoir se projeter. Car, nous le savons, nous ne pouvons pas préparer l'avenir dans une situation budgétaire incertaine. Les prochaines années

seront décisives pour asseoir notre projet politique sur un socle durable et solide. Le manque de visibilité économique nous impose donc la plus grande prudence, sans rien céder de notre ambition pour la Creuse.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons construit notre projet autour de trois axes structurants : l'attractivité, la solidarité et l'innovation. L'attractivité tout d'abord, en créant les conditions pour donner l'envie et la possibilité aux Creusoises et aux Creusois de rester vivre ici s'ils le désirent. C'est aussi donner une image fidèle et authentique de notre territoire à celles et ceux qui souhaitent sauter le pas et venir vivre à la campagne. Travailler pour l'accueil de nouveaux médecins et dentistes, penser les évolutions démographiques sur le long terme pour adapter au mieux l'offre des services en Creuse, autant de chantiers qui mobilisent la majorité. La solidarité ensuite, cœur de nos compétences régaliennes, en proposant des solutions pour penser le développement de notre territoire. Mieux accompagner les besoins de nos aînés et les personnes fragiles, renforcer les partenariats avec les collectivités locales. L'innovation enfin, pour sortir des solutions dépassées et construire des propositions à la hauteur des attentes.

Notre territoire a des ressources et il est de notre devoir de les utiliser pour construire son avenir ! Nous le faisons avec courage, humilité et détermination.

Nicolas SIMONNET

Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants

GRUPE
DE LA GAUCHE

Répondre à l'urgence médicale et médico-sociale



Le principe fondamental du droit à la santé pour tous n'est plus effectif dans la Creuse. La Creuse est directement touchée par les profondes inégalités territoriales de l'offre de soins. La situation se dégrade chaque semaine. L'échec relatif des mesures incitatives visant à favoriser l'accueil de médecins généralistes et autres professionnels de santé nous

interpelle tous car si celles-ci sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes.

Il convient désormais que l'Etat prenne toute la mesure du désarroi de nombreux patients et mette en œuvre une politique volontariste. **Nous ne voulons pas être des patients de seconde zone !**

Par ailleurs, dans le domaine médico-social chacun doit reconnaître le travail des personnels à sa juste valeur car ils sont essentiels pour le « bien vivre » des personnes âgées ou handicapées. Ces personnels ont manifesté leur désarroi face à ce qu'ils considèrent comme une non-reconnaissance de leur engagement au quotidien. Pourtant, à l'image de leurs collègues des services hospitaliers, les agents du secteur médico-social sont soumis à la dégradation des conditions de travail, notamment dans les EHPAD. A ce sujet, le scandale ORPEA nous oblige à réfléchir à ce que doivent être nos maisons de retraite et au-delà à la nécessaire solidarité avec nos aînés. Réfléchissons tous ensemble à ce que peut être « l'EHPAD de demain ».

Ces EHPAD sont en partie du domaine de compétence du Conseil départemental. Celui-ci doit donc prendre toute sa part dans la prise en charge de nos aînés.

« On reconnaît le degré de civilisation d'une société à la place qu'elle accorde à ses personnes âgées ». Simone de Beauvoir.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

**Dans un territoire
plus petit,
vous êtes plus GRAND,
forcément.**

**L'ESPRIT
CREUSE**

